

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 8
Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt neuf septembre deux mil vingt cinq le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22/09/2025
Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 6 Votants : 6
Présents : - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Christophe TORREGROSSA - Dominique GUILLET- Denis PELLISSIER-Nicolas MORFIN
Excusé : Anthony AUDRAPT - Nelly GUILLET
Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER-

Délibération n°2025-08-07

FRAIS DE SECOURS SUR LES PISTES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article de la loi n° 85.30 du 9 janvier 1985, relative au développement et à la protection de la montagne qui autorise les communes à exiger des intéressés ou de leurs ayants droit le remboursement des frais de secours qu'elles ont engagé à l'occasion d'accidents consécutifs à la pratique du ski alpin et du ski de fond conformément aux dispositions du décret n° 87 141 du 3 mars 1987 pris pour l'application de l'article L 221-2 du code des communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Décide d'adopter le principe du remboursement des frais de secours engagés sur la commune.
- ⇒ Fixe les tarifs pour la saison d'hiver 2025-2026 , sur les pistes balisées, en TTC comme suit :

Front de neige	93,00 €
Zone rapprochée	236,00 €
Zone éloignée	395,00 €
Zone exceptionnelle	723,00 €

Les secours effectués qui auront entraîné la mise en œuvre de moyens exceptionnels tant en matériel qu'en personnel seront facturés au coût réel.

- ⇒ Autorise le Maire à faire procéder au remboursement des frais de secours.
- ⇒ Décide que le remboursement des frais de secours sera effectué auprès du Receveur Municipal. Ainsi délibéré et signé au registre tous les membres présents,

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme, le 30/09/2025 A VASSIEUX-EN-VERCORS  Le Maire Thomas OTTENHEIMER (Cachet de la Mairie)
Pour	6	
Contre		
Abstention		